



Association Nationale de Retraités

Groupe Meurthe-et-Moselle

Reconnue d'intérêt général

ANR Info n° 112

mai 2026

Dans ce numéro :

	page
Le mot du Président	1
Nos coordonnées	1
Amicale Vie	1
La vie du groupe	2
Cotisations 2026	2
Activités réalisées	3
Activités à venir	4
Brèves	4

Annexes :

Compte-rendu AD
Inscription repas à Ludres

Nos coordonnées :

www.anr54.org
anrptt54@gmail.com

Tel. : 07 84 62 05 80

1 Allée Costes et Bellonte
54420 SAULXURES LES NANCY

Le mot du Président

Bonjour à toutes et à tous,

Le temps file à grande vitesse, peut-être encore plus pour les retraités !

Le printemps est déjà bien entamé, ce qui est une bonne chose pour le moral car généralement les journées sont plus agréables et plus longues, de ce fait on peut se promener ou faire son jardin pour ceux qui sont en forme bien sûr.

Notre assemblée départementale s'est tenue il y a déjà un mois au Château du Charmois à Vandoeuvre les Nancy sous la présidence de Félix VEZIER notre ancien président national et en présence d'un auditoire relativement nombreux mais très attentif.

Vous trouverez le compte rendu dans ce bulletin, vous y découvrirez aussi le programme du reste de l'année qui n'est pas contractuel car les sorties pourraient être impactées par la situation internationale et le coût de l'approvisionnement en hydrocarbures qui risque de renchérir le coût des sorties en le rendant prohibitif.

Pour terminer par une note optimiste nous vous convions à un moment de partage convivial à Ludres le 24 juin.

Je souhaite à toutes et à tous de bien profiter du retour des beaux jours.

.Alain PIERRE

PS : vous pouvez profiter de l'entrée gratuite pour les seniors à la foire exposition de Nancy les 9 et 11 juin 2026



CAPITAL DÉCÈS « simplicité, liberté, sérénité »)

- souscription jusqu'à 75 ans révolus
- 0 € de frais de dossier
- versement du capital dès réception du dossier complet
- un tarif compétitif : pas d'options, ni garanties superflues
- libre choix du capital garanti
- libre choix de vos bénéficiaires
- exonération des taxes et droits de succession selon la législation en vigueur

Voir plus sur le site : <https://amicale-vie.fr/>

Renseignements : Pierre MEYER 06 86 80 83 67

La Vie du Groupe

Nos disparus :

M.	LEBON	Jean-Francois	FLAVIGNY SUR MOSELLE
Mme	MICHELET	Françoise	JARVILLE LA MALGRANGE
M.	SIMON	Jean	BERTRICHAMPS

Appel à Cotisation 2026

Pour les retardataires nous vous invitons à régler votre cotisation. Cela évitera à la trésorière de vous relancer. (Les retards, les lettres de rappel entraînent des dépenses importantes qui peuvent être ainsi évitées).

Voilà les nouveaux tarifs de la cotisation 2026 :

► Adhésion avec abonnement à «La Voix de l'ANR»:

- Couple : 48,00€
- Individuelle : 34,00€

► Adhésion sans abonnement au magazine « La Voix de l'ANR » :

- Couple : 37,00€
- Individuelle : 23,00€

Merci d'envoyer vos chèques libellés au nom de l'ANR 54 à la Trésorière :

ANR 54 Christiane PIERRE

1 ALLEE COSTES ET BELLONTE 54420 SAULXURES LES NANCY

Nous vous rappelons que votre cotisation (sans l'abonnement) est déductible de vos impôts.

Rappel

N'hésitez pas à consulter le site de notre association **www.anr54.org** sur lequel peuvent figurer des propositions des autres groupes départementaux lorrains mais aussi des propositions nationales et bien sûr des nouvelles de nos activités avec quelques photos souvenir.

Dans les 30 derniers jours ce sont 385 consultations qui ont été réalisées.

Si vous souhaitez recevoir nos ANR INFO par mail merci de nous en faire part via un petit message sur notre boîte anrptt54@gmail.com

ACTIVITÉS RÉALISÉES**Repas des marcheurs le 12 janvier 2026 :**

Ce sont 20 personnes qui ont apprécié un très bon repas au restaurant d'application du CFA Henri Bazin à Nancy.

Visite guidée le 18 février 2026 de l'exposition Nancy 1925 au musée des beaux-arts :

25 personnes étaient présentes pour admirer cette belle exposition avec des explications d'un guide particulièrement intéressant.

Promenades du jeudi

Un petit groupe de fidèles profite d'une marche très conviviale tous les 15 jours le jeudi dans le secteur de Nancy grâce à Michel notre guide accompagnateur.

Si vous êtes voulez participer merci de nous laisser un message avec vos noms, téléphone et mail :

Christiane PIERRE au 03 83 21 91 33 ou sur le téléphone ou la boîte mail de l'ANR

**Galette des rois le 29 janvier 2026 :**

Ce sont 28 personnes qui se sont retrouvées pour partager galettes et bulles dans une ambiance musicale et dansante grâce à notre DJ très sympathique.

**Assemblée Départementale de l'ANR54 le 9 avril 2026 :**

Suite aux élections lors de cette assemblée le comité a été réélu, sans changement par rapport à l'année précédente car pas de candidature nouvelle : Alain PIERRE Président, Marie Thérèse RENAUD Secrétaire, Nadine THOUVENIN Secrétaire Adjointe, Christiane PIERRE Trésorière et Gérard OREL.



ACTIVITÉS A VENIR

- Voyage en SICILE du 14 au 21 mai 2026
- Repas au restaurant l'Atelier à Ludres le 24 juin 2026
- Gérardmer le 28 juillet 2026 (sous réserve du coût du bus inconnu à ce jour)
- Metz le 22 septembre 2026 (sous réserve du coût du bus inconnu à ce jour)
- Marche, restaurant et visite d'un site le 25 septembre 2026 en commun avec l'ANR 57 et l'ANR 55 (covoiturage)
- Repas pour fêter les 70 ans de l'ANR 54 (lieu à préciser) le 14 octobre 2026
- En novembre : repas des secteurs de Lunéville, Pont à Mousson et Toul
- Décembre : spectacle équestre de Noël

BREVES

Message du Pôle des retraités

Changement pour les employeurs du secteur des services à domicile, organismes de sécurité sociale.

Vous avez plus de 70 ans et vous employez de l'aide à domicile. Le décret 2026-261 du 8 avril 2026 modifie à partir du 1er janvier 2026, la condition d'âge en retardant de 70 à 80 ans l'ouverture du droit au bénéfice du dispositif d'exonération de cotisations patronales au titre de la rémunération d'aides à domicile.

Toutefois, Le seuil de 70 ans reste en vigueur pour certaines situations particulières, notamment prévues au II de l'article L.241-10 du code de la sécurité sociale.

Ces cas concernent notamment :

- Certaines personnes en situation de dépendance ou bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie ;
- Certains publics relevant de l'aide sociale ou de dispositifs spécifiques de prise en charge (personnes handicapées, bénéficiaires d'aides sociales, etc.).

Pour ces profils, les conditions d'exonération restent alignées sur le cadre existant de l'assistance aux personnes âgées ou handicapées.

L'ANR estime que cette mesure impactera encore une fois le pouvoir d'achat de certains retraités âgés de 70 à 80 ans et craint que les retraités concernés, ayant peu de moyens, reculent devant les nouveaux frais occasionnés. Cette mesure est, encore une fois, pour le gouvernement une mesure d'économie au détriment des retraités.

L'ANR alerte sur son impact quant à la détection des personnes isolées et en difficulté cognitive avant 80 ans. Nous sommes loin des promesses de la loi « bien vieillir ».

L'ANR juge cette mesure inappropriée. Il est à faire remarquer que ce décret est doublement illégal car en droit français :

- 1) Un décret s'applique le lendemain de sa parution.
- 2) La rétroactivité d'un texte ne peut s'appliquer que si elle est expressément prévue par la loi. La loi de 2025 auquel renvoie ce décret ne prévoit aucune rétroactivité en la matière.

Triple augmentation dans tous les hôpitaux de France : forfait journalier, urgences, chirurgie

Depuis le 1er mars 2026 :

- Le forfait journalier hospitalier (facturé pour chaque nuit passée à l'hôpital ou en clinique) passe de 20 € à 23 € par jour. Ce forfait n'avait pas bougé depuis 2018. La hausse est de 15 %. Dans les services de psychiatrie, le montant passe de 15 € à 17 € par jour.

- Le forfait patient urgences (la somme facturée lors d'un passage aux urgences non suivi d'hospitalisation) grimpe lui aussi : de 19,61 € à 23 €.

- Troisième hausse, décalée au 1er avril 2026, la participation forfaitaire sur les actes dits « lourds » : interventions chirurgicales, actes techniques dont le tarif dépasse 120 € - passe de 24 € à 32 €. Soit 8 € de plus.

Au total, selon l'Unocam (Union des complémentaires santé : <https://unocam.fr/>), ces trois hausses représentent un transfert de 530 millions d'euros en année pleine, de la Sécurité sociale vers les patients et leurs complémentaires santé.



Compte-rendu de l'Assemblée Départementale de l'ANR

L'assemblée départementale de l'ANR groupe Meurthe et Moselle s'est déroulée le 9 avril 2026 au Château du Charmois à Vandoeuvre sous la présidence de monsieur Félix VEZIER, président d'honneur de l'ANR et président de l'Amicale Vie.

70 adhérents ont répondu à l'invitation et 59 ont participé au repas convivial qui a suivi.

Alain PIERRE le président ouvre l'assemblée et remercie les invités présents : les représentants des ANR de la Meuse et du Bas Rhin, de Philapostel, de l'Unass, de la Mutuelle Générale, de Lorhistel et de la Tutélaire. L'ANR de Moselle n'était pas représentée car elle tenait son assemblée départementale le même jour et celle des Vosges non plus car elle vient de perdre son président : Alain PIERRE rend hommage à André Colin un président très investi et déterminé mais aussi d'une extrême gentillesse.

Après un hommage à nos disparus, **Alain PIERRE présente le rapport moral** :

Au plan national le siège a procédé au remaniement de la ligne éditoriale de notre revue « La Voix de l'ANR » pour la rendre plus attractive.

La présidence de notre mutuelle décès a été confiée à Monsieur Félix VEZIER afin de redynamiser ses activités et accroître le nombre de contrats.

L'ANR aura 100 ans l'année prochaine et le siège prépare l'édition d'un timbre-poste pour fêter l'évènement ainsi que la rédaction d'un livre « Paroles de centenaires » en interviewant un certain nombre de nos centenaires (ils sont environ 300 au niveau national) .

Au plan local pas d'évènement majeur. Le président évoque le problème des adhérents du nord du département qui sont souvent âgés et ne peuvent participer aux activités et regrette l'absence de recrutement de jeunes retraités pour servir de relais.

Il adresse ses remerciements à ceux qui contribuent à maintenir l'ANR à flot : la secrétaire Marie Thérèse, la secrétaire adjointe Nadine, la trésorière Christiane, le correspondant de l'Amicale Vie et grand distributeur de chocolats Pierre, Michel qui fédère les marcheurs, Bernard qui assure le soutien informatique, Gérard et son épouse qui gèrent l'envoi des cartes anniversaires, Marc vérificateur aux comptes, Jack deuxième vérificateurs aux comptes et animateur du secteur de Toul, notre ancien président Jean qui contribue à la distribution des chocolats ainsi que Claude et Thérèse les distributeurs de chocolats du secteur de Lunéville.

Ce sont les mêmes qu'en 2024 mais avec un an de plus ! Il lance un appel pour trouver des bénévoles !

Le président constate que l'association voit le nombre de ses membres s'éroder : 574 au 31 décembre 2025 avec 36% de plus de 85ans et un âge moyen du groupe de 81.2 ans.

Marie Thérèse RENAUD présente le rapport d'activités :

Toutes les activités prévues ont été réalisées : la traditionnelle galette, le déjeuner spectacle à l'Iloa a connu un bon succès, la visite de l'Arboretum d'Amance en plein air mais sous la pluie, le voyage en Corse dans une ambiance chaleureuse a enchanté les participants, la sortie en Alsace avec la visite guidée de l'Abbatiale de Marmoutier et de la tour du télégraphe Chappe à Saverne, la sortie en Meuse avec les visites commentées du Montsec suivi après un bon repas de la visite du Musée de l'Ivoire et du Château de Commercy, la visite guidée des salles des coffres Art Déco du CIC de Nancy, les retrouvailles au restaurant pour Nancy, Pont à Mousson, Toul et Lunéville et pour clore l'année la sortie à Obernai et son marché de Noël.

Les promenades ont regroupé 240 personnes pour 24 sorties, 146 cartes d'anniversaire ont été envoyées et 182 boîtes de chocolats ont été distribuées ou envoyées.

Le rapport moral et le rapport d'activités ont été votés à l'unanimité.

Christiane PIERRE présente le rapport financier :

L'année 2025 ressemble à l'année 2024 avec une stabilité des charges et des produits.

Pour les charges 24651€ en 2025 contre 24509€ en 2024. Avec une répartition un peu différente :

- En baisse : les fournitures de bureau, pas de frais de mission car tous nos bénévoles font don de leurs frais kilométriques, frais d'AD car coût de la salle en baisse, entraide et solidarité car moins de bénéficiaires des chocolats

- En hausse : les loyers en raison de la location de notre box et les frais postaux

Pour les produits : 26755€ en 2025 contre 26882€ en 2024. Avec quelques remarques :

- Une subvention de La Poste plus importante

- Une baisse d'intérêts suite à changement de taux

- Un montant de participation aux sorties en baisse en corrélation avec le montant des charges

Le compte de résultat fait apparaître un résultat positif pour l'année 2025 de 2104€ alors que 2024 avait dégagé un excédent de 2373€. En conclusion pour les années à venir nous allons continuer à maîtriser nos dépenses et stabiliser nos recettes mais notre association ayant une trésorerie très saine nous pouvons voir l'avenir avec sérénité.

Marc NUNGE présente le rapport des vérificateurs aux comptes

fait par lui-même et Jack DELINCHANT : il demande que le quitus soit accordé à la Trésorière.

Le rapport financier et celui des vérificateurs aux comptes sont adoptés à l'unanimité.

Elections : Sont réélus à l'unanimité

Pour le comité : PIERRE Alain, RENAUD Marie-Thérèse, PIERRE Christiane, THOUVENIN Nadine

Pour les vérificateurs aux comptes : Marc NUNGE et Jack DELINCHANT

Pierre MEYER Conseiller Amicale Vie fait une présentation dynamique de l'AMV.

Michel RAGONEAU l'animateur des promenades présente l'activité et incite ceux qui le souhaitent à la rejoindre.

Alain PIERRE annonce **le programme envisagé pour 2026** :

- 14 au 21 mai : voyage en Sicile
- Juin : Repas à l'Atelier de Ludres
- Juillet : Gérardmer et son lac
- Septembre :
- Octobre : l'ANR 54 fête ses 70 ans
- Novembre : repas de secteur et visite guidée d'une expo
- Décembre : Spectacle équestre de Noël

Alain PIERRE clôture l'Assemblée Départementale.

Des intervenants extérieurs font une présentation :

- **José MARQUES** explique les objectifs et actions de **LORHISTEL** dans la conduite de la sauvegarde du patrimoine des Télécommunications ou de La Poste. La présentation est agrémentée d'un diaporama consultable sur notre site et d'une exposition de mannequins et de matériels.

- **François VERNIER** (Ingénieur forestier et membre de l'Académie Stanislas) parle des **plantes obsidionales** : espèces propagées par les armées en campagne en France

Pour conclure **Félix VEZIER** explique **les deux grandes préoccupations de l'ANR Nationale** :

- La défense des intérêts des retraités (indexation des retraites, maintien des 10% d'abattement fiscal, prise en charge de l'autonomie, lutte contre les déserts médicaux)
- La pérennité de l'association pour sauvegarder du lien social

La matinée s'est terminée par un apéritif offert aux participants et la journée par un succulent repas, pour les inscrits, pris dans les locaux voisins du Château.



Association Nationale de Retraités

Groupe Meurthe-et-Moselle

Reconnue d'intérêt général

REPAS AU RESTAURANT L'ATELIER
38 Impasse Berthollet à LUDRES
Mercredi 24 juin 2026

Avant les vacances retrouvons nous autour d'un repas.
Rendez-vous à 12 heures.

Au menu :

- ▶ Apéritif
- ▶ Assiette de saumon fumé et ses toasts ou Terrine de campagne
- ▶ Faux filet sauce au poivre et ses frites
Ou Pavé de saumon et sa sauce et son mélange de trois riz
- ▶ Crème Brûlée ou Moelleux au chocolat et sa glace vanille
- ▶ Vin - eau – café

Le prix est fixé à 38 Euros (déjeuner et boissons comprises)

Pour se rendre au restaurant en bus :

Ligne 14 : arrêt Ludres Cinéma (6' à pied)

Ligne 21 : arrêt Pascal (4' à pied)

En cas de désistement, un délai de 3 jours ouvrables est demandé pour annulation et devra être respecté.

Inscription à l'aide du coupon pour le **12 juin 2026**.

Coupon et chèque libellé à l'ordre : ANR 54 adressés à :

Alain PIERRE 1 ALLEE COSTES ET BELLONTE 54420 SAULXURES LES NANCY

03 83 21 91 33

Repas à l'Atelier

M., Mme..... Prénom

Adresse

N° de Téléphone e-mail

Réserve places x 38 € =

Votre choix :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Saumon fumé | <input type="checkbox"/> Terrine de campagne |
| <input type="checkbox"/> Faux filet | <input type="checkbox"/> Pavé saumon |
| <input type="checkbox"/> Crème brûlée | <input type="checkbox"/> Moelleux au chocolat |